

pas de telles normes, sauf pour les zones de gestion des eaux.

Ce projet de loi devrait préciser les pouvoirs du gouvernement fédéral en matière de contrôle de la politique des eaux. Le gouvernement fédéral devrait être en mesure de faire respecter ces pouvoirs comme il l'a déjà fait et comme le montrent la loi sur la protection des eaux navigables, la loi sur les pêcheries et les accords que nous sommes en train de négocier pour essayer d'obtenir un contrôle international sérieux de la pollution en haute mer.

D'autre part, nous estimons que le bill devrait être renforcé en coordonnant d'une manière ou d'une autre l'action fédérale dans le domaine des eaux et nous suggérons qu'on définisse de façon plus précise comment on peut coordonner au total la méthode par laquelle le gouvernement fédéral pourrait aborder le problème. En outre, le bill devrait préciser les modalités du soutien financier. A nous qui sommes au Parlement, on devrait nous dire exactement ce que sera la formule de répartition des dépenses. Nous croyons aussi que s'il est nécessaire de constituer de nouveaux offices des eaux, le bill devrait indiquer qu'il y aurait alors lieu de supprimer quantité de chinoiseries administratives. Le bill, à notre avis, en serait plus fort, prendrait beaucoup plus d'importance et serait plus efficace que sous sa forme actuelle.

Je tiens beaucoup à ce que le gouvernement convoque, avant que le présent bill ne soit adopté, une conférence nationale à laquelle seraient invités les représentants des gouvernements provinciaux, des Territoires du Nord-Ouest, du service de la faune canadienne et d'autres organismes semblables, les savants de nos universités et des centres de recherche d'un bout à l'autre du Canada, qui sont constamment préoccupés du grave problème de la pollution.

Il serait assurément logique d'attendre d'une réunion des esprits les plus éclairés exprimant diverses opinions sur les moyens de résoudre le problème, d'abord, la reconnaissance de la responsabilité considérable du gouvernement fédéral de légiférer en matière de pollution pour l'ensemble du pays, deuxièmement, la disposition de la part des gouvernements provinciaux à céder, comme ils l'ont déjà fait dans de nombreux autres cas, la juridiction qui, à leurs yeux leur revient. C'est, à notre avis, la seule manière susceptible de permettre au gouvernement de présenter une mesure législative importante afin d'être en mesure, au cours de la prochaine décennie, de relever le défi de la pollution qui est une menace non seulement pour notre propre milieu mais pour le monde entier.

Si vraiment le gouvernement a de bonnes intentions, ce bill les dénature. Nous avons la ferme conviction que le ministre devrait étudier à nouveau le bill, et se tenir prêt à le faire lorsqu'il parviendra au comité. Il doit être prêt à convoquer des témoins de partout au Canada, hommes de science, savants, érudits, spécialistes de la faune, pour présenter des mémoires au comité. Comme je l'ai dit, le gouvernement de son côté devrait être disposé à s'entretenir avec ces groupes avant que ce bill ne devienne loi. Sous sa forme actuelle le bill, à mon avis, est non seulement décevant pour la Chambre, mais va décevoir le pays tout entier.

• (8.20 p.m.)

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, il est dommage que certains opposants au gouvernement n'hésitent pas à transformer en ballon politique jusqu'au problème de la pollution. S'il y eut jamais un problème menaçant les Canadiens, c'est bien celui de la pollution et nous devrions y faire face sans aucun esprit de parti. Et qui plus est, non seulement devons-nous y faire face sur le plan national sans parti pris, mais encore avons-nous atteint ce stade de l'existence humaine sur la planète terre, où il nous faut l'affronter indépendamment de tout concept politique, de toute idéologie, et cela sur une base internationale.

On a déclaré que le gouvernement fédéral avait failli à sa tâche; pourtant, des députés ministériels ont pris l'initiative de mesures en vue de surmonter certaines des difficultés constitutionnelles très réelles inhérentes au problème de la pollution. Je me souviens du temps où nos amis de la gauche détenaient la responsabilité de gouverner le pays et de toutes les excuses invoquées pour justifier leur incapacité à combattre la pollution au Canada.

Une voix: Deux noirs ne font pas un blanc.

M. Perrault: Le député reconnaît que quelque chose clochait dans le gouvernement précédent et beaucoup de Canadiens pensaient de même. Une des raisons pour lesquelles ce gouvernement a été porté au pouvoir, c'est que les Canadiens s'inquiétaient de la politique attentiste et sans envergure à l'égard de la pollution, qui était un des traits de ce régime. Loin de moi, ce soir, la pensée de vouloir faire de la politique.

Des voix: Oh, oh.